



# COVID 19 | Point e-santé

Pôle e-santé & transformation numérique – Direction des Projets

Version au 08/12/2020



# Principes du plan de réarmement e-santé COVID

## 1 - Lister et faire connaître

- la stratégie nationale de développement des usages du numérique en santé dans le contexte COVID
- les services numériques disponibles en région pouvant faciliter le travail des professionnels de santé dans le cadre de la gestion des patients COVID

## 2 - Poser les caractéristiques d'une relance des déploiements ou des usages de ces services

- pour la région entière ;
- pour un territoire donné (département, métropole...)

→ s'engager pour chaque action nécessaire sur des ressources, un planning, des moyens...

## 3 - Définir le cadre de déclenchement des actions de réarmement ainsi posées

- vis-à-vis des indicateurs épidémiologiques disponibles, territoire par territoire
- en concertation avec des représentants de chaque composante du système de santé : libéraux, hospitaliers, médico-social...
- avec tous les opérateurs de services numériques régionaux



# Le cadre national télésanté COVID

Contact ARS : [ars-oc-covid19-esante@ars.sante.fr](mailto:ars-oc-covid19-esante@ars.sante.fr)



## Pour qui ?

Les professionnels de santé (médecins ou pas) quel que soit leur mode d'exercice



## Pourquoi ?

Permettre un recours à la télémédecine ou au télésoin si les conditions sanitaires le requièrent et si le patient y consent



## Indicateurs d'usage 1<sup>ère</sup> vague COVID et été 2020

Données Assurance Maladie : pic à 90 000 téléconsultations / semaine en Occitanie au mois d'avril 2020, début des facturations télé-soin pour les orthophonistes, les MK et les IDE (jusqu'à 5000 / semaine). Une baisse importante a eu lieu depuis mais le niveau d'usage reste actuellement beaucoup plus élevé qu'en début d'année 2020 (plus de 50 000 actes/mois)



## Dérogations spécifique COVID au cadre de facturation Assurance Maladie

L'ensemble des possibilités et dérogations de télémédecine et de télésoin est accessible sur le site du Ministère de la Santé :

- **Professionnels de ville** : <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/tableau-activites-autorisees-telesante.pdf>
- **Etablissements de santé** : [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/19\\_telesante\\_hopitaux\\_etablissements\\_sante.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/19_telesante_hopitaux_etablissements_sante.pdf)

Les informations nationale à jour concernant le cadre réglementaire et le référencement des outils techniques peuvent être consultées sur le site du ministère ([Ici](#))



# Télésurveillance médicale « ETAPES »

Contact ARS : [etapes.occitanie@ars.sante.fr](mailto:etapes.occitanie@ars.sante.fr)



## Pour qui ?

Les médecins libéraux ou exerçant en établissements de santé



## Pourquoi ?

Permettre, à domicile, la télésurveillance médicale de patients atteints de pathologies chroniques afin de maintenir la continuité des soins et éviter les ruptures de prise en charge .

- Pathologies concernées : insuffisance cardiaque, diabète, insuffisance respiratoire, insuffisance rénale chronique, porteurs de prothèses cardiaques implantables connectées



## La télésurveillance médicale : la rémunération, les solutions, votre participation

- 5 cahiers des charges publiés
- Activité de télésurveillance rémunérée pour le médecin ou l'établissement de santé, le fournisseur de la solution technique, ou l'accompagnant thérapeutique du patient.
- Plus de 60 solutions techniques de télésurveillance médicale déclarées conformes au programme ETAPES
- Contactez votre ARS



## Dérogations spécifiques COVID aux cahiers des charges de télésurveillance

- Pour l'insuffisance cardiaque chronique: suppression du critère d'hospitalisation dans l'année ou les 30 jours précédents pour inclusion des patients dans le dispositif
- Pour les patients diabétiques : élargissement des critères relatifs aux patients éligibles avec prescription pour 3 mois.

1

*Le catalogue des services régionaux*

***Services à usage direct et exclusif par les  
professionnels terrain et les patients***



Contact ARS : [ars-oc-ddp-si-sante@ars.sante.fr](mailto:ars-oc-ddp-si-sante@ars.sante.fr)



## Pour qui ?

Les médecins libéraux (généralistes  
comme spécialistes)



## Pourquoi ?

Planifier et réaliser une téléconsultation avec leurs  
patients, avec possibilité de paiement en ligne.  
Possibilité de TÉLÉ-EXPERTISE (Septembre 2020)



## Indicateurs d'usage 1<sup>ère</sup> vague COVID et été 2020

Usage maximal atteint avril 2020 avec 8500 téléconsultations/semaine réalisée par 3840  
médecins libéraux inscrit. A mi-août 2020, usage moyen hebdomadaire de 500  
téléconsultations.

## ***Pour tout renseignement :***

***<https://www.medecin-occitanie.org/teleconsultation-medicam/>***

***<https://medicam.mipih.fr/docteur/formulaire-inscription>***



# Téléo – Téléconsultation Directe

Contact ARS : [ars-oc-ddp-si-sante@ars.sante.fr](mailto:ars-oc-ddp-si-sante@ars.sante.fr)



## Pour qui ?

Les établissements ou réseaux de santé  
Pharmacies à titre expérimental avec l'URPS



## Pourquoi ?

Planifier et réaliser une téléconsultation avec un patient



## Indicateurs d'usage 1<sup>ère</sup> vague COVID et été 2020

Usage maximal atteint en mai 2020 avec 400 téléconsultations quotidiennes réalisées par une dizaine d'établissements de santé. A mi-août 2020, le nombre de téléconsultations réalisées par semaine s'établit entre 250 et 300 actes. 60 établissements régionaux sont aujourd'hui opérationnels sur le service Téléo - Téléconsultation Directe.

Plus d'informations : [CLIQUEZ ICI](#)



Pour bénéficier de cet outil, rapprochez vous de votre animateur territorial : [CLIQUEZ ICI](#)

Déjà utilisateurs ? En cas d'incident technique :



[assistance@esante-occitanie.fr](mailto:assistance@esante-occitanie.fr)  
[esante-occitanie.fr](http://esante-occitanie.fr) 0 820 250 035 Service 0,09 € / appel + prix appel



# Téléexpertise programmée PASTEL

Contact ARS : [ars-oc-ddp-si-sante@ars.sante.fr](mailto:ars-oc-ddp-si-sante@ars.sante.fr)



## Pour qui ?

EHPAD  
Maisons et Centres de santé médicaux  
Etablissements et réseaux de santé



## Pourquoi ?

Demander un avis à un spécialiste hors présence du patient dans le cadre des recours organisés dans le programme PASTEL (Personnes Âgées)



## Indicateurs d'usage 1<sup>ère</sup> vague COVID et été 2020

Départements 100 % déployés PASTEL : Aude, Ariège, Gard, Gers, Lot, PO, Tarn, Tarn-et-Garonne

Plus d'informations : CLIQUEZ [ICI](#)



Pour bénéficier de cet outil, rapprochez vous de votre animateur territorial : CLIQUEZ [ICI](#)

Déjà utilisateurs ? En cas d'incident technique :



[assistance@esante-occitanie.fr](mailto:assistance@esante-occitanie.fr)  
[esante-occitanie.fr](http://esante-occitanie.fr) 0 820 250 035 Service 0,09 € / appel + prix appel



# Plateforme adressage – mise en relation soins infirmiers

Contact URPS : Jean François Bouscarain - [jean-francois.bouscarain@urpsinfirmiers-occitanie.fr](mailto:jean-francois.bouscarain@urpsinfirmiers-occitanie.fr)

Contact opérationnel : Abdel Iazza – [a.iazza@idelyo.fr](mailto:a.iazza@idelyo.fr)

Support inzee.care : [support@inzee.care](mailto:support@inzee.care) / 01 76 36 09 99



Le professionnel de santé à proximité

Service en  
production



## inzee.care pour qui ?

- Les établissements hospitaliers, EHPAD
- Les établissements médico-sociaux
- Les dispositifs d'appui à la coordination
- Les laboratoires d'analyses médicales
- Les professionnels de santé et les patients



## inzee.care pourquoi ?

- Pour prévenir les hospitalisations
- Pour organiser le retour à domicile
- Pour favoriser le maintien à domicile
- Pour la prise de rendez vous soins infirmiers
- Découvrir le service : <https://bit.ly/inzeevideo>



## Comment ?

**Accès gratuit** à la prise de rendez-vous soins infirmiers pour tous les patients, structures de santé, les professionnels de santé (médecins, sages-femmes, pharmaciens, etc)

Tous les soins infirmiers, tests antigéniques, télésoins, et actes spécifiques sont disponibles sur la plateforme en ligne



## Comment s'inscrire sur [www.inzee.care](http://www.inzee.care) ?

Je suis un hôpital ou une clinique : [cliquez ici](#)

Je suis un établissement médico-social : [cliquez ici](#)

Je suis un laboratoire d'analyses médicales : [cliquez ici](#)

Je suis un EHPAD : [cliquez ici](#)

Je suis un dispositif d'appui à la coordination : [cliquez ici](#)

Accès professionnels de santé : [cliquez ici](#)

Accès patients : [cliquez ici](#)

Accessible depuis le site web : <https://www.inzee.care/>





# DOMOPLAIES

Service en  
production

Contact ARS : [ars-oc-ddp-si-sante@ars.sante.fr](mailto:ars-oc-ddp-si-sante@ars.sante.fr)



## Pour qui ?

Les infirmiers et médecins libéraux  
Les établissements sanitaires et  
médico-sociaux



## Pourquoi ?

Planifier et réaliser un suivi de plaie complexe avec un  
professionnel du réseau CICAT via les outils de  
téléconsultation (application Domoplaies).



## Indicateurs d'usage 1<sup>ère</sup> vague COVID et été 2020

Usage maximal atteint en avril 2020 avec 678 téléconsultations pour 549 patients. A mi-août 2020, le réseau Cicat-Occitanie compte 634 établissements utilisateurs et 2571 infirmiers requérants.

*Pour toute prise en charge : 04 67 33 22 22 ou [contact@cicat-occitanie.org](mailto:contact@cicat-occitanie.org)*



# COVHO

Service en  
production

Contact ARS : [ars-oc-covid19-esante@ars.sante.fr](mailto:ars-oc-covid19-esante@ars.sante.fr)



## Pour qui ?

Les infirmiers et médecins libéraux  
Les professionnels hospitaliers  
(urgences, infectiologie, réanimation...)



## Pourquoi ?

Orienter un patient COVID selon son état de santé  
Suivre et réagir aux interventions de suivi infirmier  
prescrites pour les patients en quatorzaine



## Indicateurs d'usage 1<sup>ère</sup> vague COVID et été 2020

Usage maximal atteint le 24 mars avec plus de 1200 fiches initiées pour orientation ou suivi. Depuis le 1er octobre, les usages ont repris dans les départements 31 et 66. L'application totalise 20 356 fiches. Il y a 4 265 comptes utilisateurs COVHO dont 85% ont été utilisés. Ils se répartissent à 50-50 entre médecins et infirmiers.

Plus d'informations : [CLIQUEZ ICI](#)



Pour bénéficier de cet outil, rapprochez-vous de  
votre animateur territorial : [CLIQUEZ ICI](#)

Déjà utilisateurs ? En cas d'incident technique :



[assistance@esante-occitanie.fr](mailto:assistance@esante-occitanie.fr)  
[esante-occitanie.fr](http://esante-occitanie.fr) 0 820 250 035 Service 0,09 € / appel + prix appel



# Réunion collégiale – Soins palliatifs avec les EHPADs

Contact ARS : [ars-oc-covid19-esante@ars.sante.fr](mailto:ars-oc-covid19-esante@ars.sante.fr)

Service  
en stand by,  
à relancer si demande



## Pour qui ?

Les équipes territoriales soins palliatifs  
Les équipes médico-soignantes des EHPADs



## Pourquoi ?

Organiser à distance la concertation réglementaire  
avant une éventuelle mise en œuvre d'une sédation  
profonde pour un résident.



## Indicateurs d'usage 1<sup>ère</sup> vague COVID et été 2020

Ce service n'a pas été mis en œuvre lors de la 1<sup>ère</sup> vague

**Un outil permettant de bénéficier de salles virtuelles (audio-vidéo) / conférences  
téléphoniques**



**Pour bénéficier de cet outil, rapprochez-vous de votre animateur territorial : CLIQUEZ [ICI](#)**



# SPICO - Télésurveillance des patients COVID

Service  
en stand by,  
à relancer si demande

Contact ARS : [ars-oc-covid19-esante@ars.sante.fr](mailto:ars-oc-covid19-esante@ars.sante.fr)



## Pour qui ?

Les patients diagnostiqués COVID  
Leur médecin traitant



## Pourquoi ?

Suivre à domicile l'évolution de l'état de santé  
d'un patient diagnostiqué COVID et selon les  
réponses de son auto-questionnaire, être alerté  
en cas de détérioration de son état



## Indicateurs d'usage 1<sup>ère</sup> vague COVID et été 2020

Etude et conception de l'outil en mai-juin 2020, non utilisé durant la 1<sup>ère</sup> vague COVID  
Outil testé par des usagers (volet patients) et auto-questionnaire validé par panel de médecins  
traitants en partenariat avec URPS ML



**Vous êtes intéressé par cet outil, rapprochez-vous de votre animateur territorial : CLIQUEZ ICI**



# SPICO – Discussions

Contact ARS : [ars-oc-ddp-si-sante@ars.sante.fr](mailto:ars-oc-ddp-si-sante@ars.sante.fr)



## Pour qui ?

L'ensemble des acteurs de la prise en charge



## Pourquoi ?

Pour échanger et partager des informations de manière instantanée et sécurisée autour d'un patient ou d'une thématique



## Indicateurs d'usage 1<sup>ère</sup> vague COVID et été 2020

L'outil n'existait pas pendant la 1<sup>ère</sup> vague, il est disponible depuis début novembre 2020

Plus d'informations : **CLIQUEZ [ICI](#)**



Pour bénéficier de cet outil, rapprochez-vous de votre animateur territorial : **CLIQUEZ [ICI](#)**

Déjà utilisateurs ? En cas d'incident technique :



[assistance@esante-occitanie.fr](mailto:assistance@esante-occitanie.fr)  
[esante-occitanie.fr](http://esante-occitanie.fr) 0 820 250 035 Service 0,09 € / appel + prix appel



# ViaTrajectoire SANITAIRE: orientation des patients COVID

Contact ARS : [ars-oc-ddp-si-sante@ars.sante.fr](mailto:ars-oc-ddp-si-sante@ars.sante.fr)



## Pour qui ?

Les professionnels des services MCO,  
SSR, HAD



## Pourquoi ?

Faciliter la sortie d'hospitalisation et orientation adéquate du patient grâce à deux indicateurs :

- Plan blanc (sortie prioritaire)
- Covid + (indication du patient testé positif)



## Indicateurs d'usage 1<sup>ère</sup> vague COVID et été 2020

Du 01/04/2020 au 31/08/2020, 28 430 demandes d'admission ont été créées, parmi lesquelles 395 étaient étiquetées "plan blanc" et 588 "covid +", 79 demandes cumulaient les deux indicateurs.

Du 01/09/2020 au 30/11/2020, 33149 demandes créées parmi lesquelles 95 étiquetées « plan blanc », 685 étiquetées « covid+ » et 12 cumulaient les deux indicateurs.

Plus d'informations : **CLIQUEZ [ICI](#)**



Pour bénéficier de cet outil, rapprochez-vous de votre animateur territorial : **CLIQUEZ [ICI](#)**

Déjà utilisateurs ? En cas d'incident technique :



[assistance@esante-occitanie.fr](mailto:assistance@esante-occitanie.fr)  
[esante-occitanie.fr](http://esante-occitanie.fr) 0 820 250 035

Service 0,09 € / appel  
+ prix appel

***Services à usage mixte : professionnels et  
autorités sanitaires***



Contact ARS : [ars-oc-ddp-si-sante@ars.sante.fr](mailto:ars-oc-ddp-si-sante@ars.sante.fr)



## Pour qui ?

L'ensemble des acteurs de la prise en charge



## Pourquoi ?

- Echanger des documents concernant les patients pris en charge (notamment transferts de prescription vers les pharmacies suite à téléconsultation)
- Identifier, prioriser et sécuriser les changes relatifs aux alertes entre les professionnels de santé ville et hôpital (boîtes organisationnelles - ORG)



## Indicateurs d'usage 1<sup>ère</sup> vague COVID et été 2020

Du 01/03/2020 au 31/07/2020, on dénombre 3834 nouveaux comptes (c'est-à-dire finalisés)  
Sur la même période on dénombrait 1991 nouveaux comptes en 2019 soit une augmentation de 93%  
13 GHT ont créé une BAL ORG dédiée Covid  
285 pharmacies créées (BAL ORG) entre avril et juin via formulaire dédié et partenariat URPS Pharmaciens

Plus d'informations : **CLIQUEZ ICI**



Pour bénéficier de cet outil, rapprochez-vous de votre animateur territorial : **CLIQUEZ ICI**

Déjà utilisateurs ? En cas d'incident technique :



[assistance@esante-occitanie.fr](mailto:assistance@esante-occitanie.fr)  
[esante-occitanie.fr](http://esante-occitanie.fr) 0 820 250 035 Service 0,09 € / appel + prix appel



# Monitoring du capacitaire et des disponibilités des ES en lits critiques

Contact ARS : [ars-oc-ddp-si-sante@ars.sante.fr](mailto:ars-oc-ddp-si-sante@ars.sante.fr)



## Pour qui ?

Professionnels de santé (réa, urgences, samu ...)  
La gestion de crise ARS



## Pourquoi ?

Connaître en quasi-temps réel l'évolution de la disponibilité des ressources en lits critiques (COVID / non COVID) et les capacités d'armement supplémentaires



## Indicateurs d'usage 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> vague COVID

- 90 % des établissements régionaux ont mis en œuvre un interfaçage automatique de la disponibilité des lits critiques (Réa, USC, USI) sans différenciation COVID / non COVID vers le ROR.
- La consultation des disponibilités en lits critiques se fait à travers l'Espace Pro ORU (alimenté automatiquement par le ROR ou par saisie manuelle 2 fois par jour des établissements non interfacés).

Plus d'informations : [CLIQUEZ ICI](#)

Lien pour consulter les lits critiques : [CLIQUEZ ICI](#)



**Agence régionale de santé  
Occitanie**

*[www.occitanie.ars.sante.fr](http://www.occitanie.ars.sante.fr)*

*@ARS\_OC*

